

# Snes Créteil Info

SNES Créteil Info - [www.creteil.snes.edu](http://www.creteil.snes.edu) - Tél. :01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx

twitter : SNES/FSU [CRETEIL@SnesFsuCreteil](https://twitter.com/CRETEIL@SnesFsuCreteil)

## UN CONGRÈS RICHE ET COMBATIF !

### édito

Le congrès académique du SNES-FSU Créteil s'est réuni les 28, 29 février et 1<sup>er</sup> mars. Près de 100 participant·es ont travaillé assidûment du mercredi matin au vendredi soir à apporter des améliorations considérables aux textes des trois thèmes proposés par la direction nationale du SNES-FSU. Les attaques du gouvernement contre l'Éducation nationale, contre le système de protection sociale, le peu de cas fait des problèmes environnementaux et de la montée de la précarité dans la population, tous ces sujets ont été débattus et ont conforté notre appartenance à un syndicat de lutte et de transformation sociale.

Les retraité·es avaient, dans les commissions préparatoires, enrichi les textes notamment du thème B, sur les retraites, la Sécurité sociale, le logement, l'environnement, et du thème C sur la place des retraité·es dans le SNES.

Les réflexions ont aussi porté sur le rôle et l'évolution du syndicalisme, en liaison en particulier avec la question de la syndicalisation au moment du passage à la retraite. Plus généralement, dans le contexte politique actuel, en dépit du passage en force du gouvernement pour faire adopter finalement "sa réforme des retraites", un front uni syndical s'est forgé pour dénoncer ce projet régressif, rejeté par une majorité de travailleur·ses et de citoyen·nes. L'intersyndicale a impulsé et soutenu les mobilisations, démontrant ainsi la nécessité de l'action collective et unie sur des mots d'ordre de lutte clairement définis. Le congrès a également adopté une motion pour dénoncer le danger que constituent la propagation et la banalisation des idées d'extrême-droite ainsi que les projets politiques affichés par le Rassemblement national. L'ensemble de nos amendements ont été intégrés et seront défendus par notre déléguée au congrès national de La Rochelle.

Ces trois jours de congrès, aux côtés de nos camarades actif·ves, nous ont redynamisé·es et les échanges avec les plus jeunes de nos collègues nous ont prouvé qu'en aucun cas il ne fallait abandonner la lutte. C'est pourquoi, dès le 26 mars, nous serons à nouveau dans la rue, devant Bercy, le nerf de la guerre, pour revendiquer une réelle revalorisation de nos pensions, l'amélioration de l'accès aux soins et la mise en place de la si nécessaire loi sur l'autonomie qu'on nous promet depuis des années et qui n'arrive jamais, malgré les besoins croissants compte tenu du vieillissement de la population.

Enfin, nous reviendrons sur cette année bien chargée lors de notre Assemblée Générale le 3 juin.

Inscrivez dès à présent cette date dans vos agendas.

*Martine STEMPEL*

*pour le collectif des retraité·es du SNES-FSU  
de l'académie de Créteil*



1/Édito 2/ À vos agendas et Billet de « bonne » humeur ! 3/ Intervention de Martine Stemper au congrès académique 4/ Congrès du SNES Créteil et Visite de la pépinière du Val-de-Marne

Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES – hebdomadaire  
Directrice de Publication Caroline Quiniou - CP 0526S06883 N°13-92

## À VOS AGENDAS !

### Vos élu·es retraité·es à la Commission administrative académique

*Parmi les titulaires :*

Dominique BALDUCCI (94) - UA  
Odile MARAIS (94) - UA

*Parmi les suppléants :*

Martine STEMPEL (77) – UA  
Michel ROBERT- (93) UA  
Jean-Bernard SHAKI (77) UA  
Alain BRUNEL (93) – UA  
René DELALANDE (94) – UA

*Pour École Émancipée :*

Elisabeth HERVOUET (77)

**NON**  
au « choc des savoirs »  
**OUI**  
au choc des SALAIRES

Éducation en colère !



### Mardi 19 mars : grève Fonction Publique

pour les salaires, le statut et l'école publique. *Le parcours de la manifestation francilienne vous sera communiqué dès que possible.*

### Mardi 26 mars : mobilisation nationale des retraité·es

À l'appel du Groupe des 9 :

- Pour encore et toujours une augmentation de nos pensions
- Pour un grand service public de l'autonomie
- Pour le 100% sécu
- Pour des services publics de proximité



Manifestation 11 avril 2019

**Rassemblement à 14h devant le ministère des finances,**  
139 rue de Bercy-75012 Paris  
*(Pour le 77 : rdv 10h à Melun devant la préfecture et à Meaux  
devant la sous-préfecture)*

## BILLET DE « BONNE » HUMEUR !

Nos amis suisses nous surprendront toujours. Au pays du chocolat et des banques, nous savions déjà que leur SMIC était d'un montant particulièrement élevé (4000 € mensuels), compte tenu du niveau de vie dans ce pays. Dimanche 3 mars, à la suite d'une votation dont eux-elles seul·es ont le secret, ils-elles ont voté à près de 60 % pour un treizième mois pour les retraité·es (pension intitulée rente AVS, pour assurance vieillesse et survivants !) et en parallèle ont refusé le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 65 à 66 ans. Bravo à elles et à eux.

À quand un référendum de ce type chez nous ?

*Martine STEMPEL*

## INTERVENTION DE MARTINE STEMPEL AU CONGRÈS ACADÉMIQUE

La place des retraités au sein du SNES-FSU est reconnue depuis de nombreuses années et c'est avec étonnement et incompréhension que nous avons constaté le peu de place faite aux retraités dans le Thème C. Nous nous sommes posé la question de savoir s'il fallait ajouter une fiche et finalement nous avons proposé un amendement dans la fiche C3, juste après la réflexion sur les étudiants.

À Créteil en tout cas, les retraités ont leur place au sein du SNES-FSU, ils y apportent leur expertise sur de nombreux sujets communs à toutes et tous et font le lien au moment du passage à la retraite en animant le stage « Bientôt à la retraite » et en accompagnant les collègues dans leurs démarches. Nous le faisons aussi au niveau national, sur les trois retraités qui répondent aux questions : deux sont de Créteil.

Mais les retraités ont aussi besoin du syndicat et c'est cela qu'il faut faire passer comme message auprès de nos collègues qui seraient tentés de ne plus adhérer dès lors qu'ils ne sont plus en activité.

Les retraités ne sont représentés que dans des instances consultatives (Haut conseil de l'âge, CDCA<sup>1</sup>...) et l'évolution de leur pension dépend du PLFSS<sup>2</sup>. Il n'y a plus aucune négociation salariale.

Or nous sommes de toutes parts présentés comme des nantis, dont le pouvoir d'achat serait plus élevé que celui des actives.

Alors certes, nous venons d'obtenir une revalorisation de 5,3 % au 1<sup>er</sup> janvier sur les retraites de base, mais je rappelle que notre revendication, portée lors de journées de mobilisation de 2023, était de 10 %. Pourquoi ? Depuis 2017, à cause de revalorisations sous indexées par rapport à l'inflation, nous avons en moyenne perdu l'équivalent de 2 mois et demi de pension.

Il est clair qu'une fois de plus, il s'agit d'opposer les catégories de population les unes aux autres, en l'occurrence les retraités nantis aux actives. Mais vos combats sont les nôtres. Nous les portons au sein du groupe des 9 (intersyndicale en place et active depuis 2014) et à vos côtés, nous continuons à nous préoccuper de l'état de l'Éducation nationale, prof un jour, prof

<sup>1</sup> CDCA : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

<sup>2</sup> PLFSS : Projet de loi de finance de la Sécurité sociale

toujours. Vos revendications salariales sont les nôtres car elles impactent aussi le montant des retraites. Vos conditions de travail nous importent, nous qui voyons combien les fins de carrières sont de plus en plus difficiles. Un seul exemple : l'intérêt porté à la retraite progressive n'est pas simplement pour terminer sa carrière en douceur, c'est aussi pour continuer malgré tout au-delà de l'âge légal pour effacer la décote, et cela vaut en particulier pour les femmes, largement défavorisées par des carrières hachées.

Enfin bien d'autres sujets communs nous unissent : l'accès au soin, la dégradation du système de santé, les augmentations du coût de l'énergie, de l'alimentation, du logement...

Les coupes budgétaires annoncées et qui vont toucher tous ces secteurs sensibles doivent nous alerter, s'il le fallait encore, sur la dégradation des services publics qui va encore s'aggraver. Et je ne parle même pas de la loi arlésienne sur le vieillissement de la population qu'il va tout de même bien falloir prendre en compte, étant donné l'évolution démographique de notre pays. C'est pourquoi nous serons une fois de plus dans la rue, le **mardi 26 mars**, devant Bercy, nerf de la guerre.

**Mot d'ordre : avec ou sans tracteur, toutes et tous dans la rue ! Pouvoir d'achat, accès aux soins, prise en compte du vieillissement de la population !**

~~De l'argent public  
pour Stanislas~~  
**POUR L'ÉCOLE  
PUBLIQUE**

Éducation en co  
**augmentation  
des salaires  
sans  
contreparties**  
snes  
H  
FSE

# CONGRÈS DU SNES CRÉTEIL

## LUTTER SYNDICALEMENT CONTRE LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

### Thème C - Amendement intégré par le congrès académique à l'unanimité :

La politique du RN concernant les services publics se caractérise notamment par l'exclusion, le poujadisme et l'assèchement des recettes des pouvoirs publics :

- exclusion théorisée par la « préférence nationale » qui s'oppose à l'accueil universel et inconditionnel de toutes et tous ;
- poujadisme caractérisé par les attaques répétées contre les normes et les fonctionnaires chargés de les faire respecter. Seuls les ministères régaliens verraient leur budget augmenter (armée, police, gendarmerie...).

- assèchement des recettes de l'État et de la Sécurité sociale par la réduction des cotisations sociales payées par les employeurs et par la réduction des impôts de succession en exonérant les biens immobiliers à hauteur de 300 000 euros.

Cette politique économique réduirait les recettes de l'État et de la Sécurité sociale de 40 milliards d'euros par an qui manqueront à l'École, à la Santé et aux autres services publics. La lutte contre le RN est bien une lutte syndicale qui doit nous rassembler toutes et tous.

*Jean-Bernard SHAKI*

---

## VISITE DE LA PÉPINIÈRE DU VAL-DE-MARNE

### MARDI 30 AVRIL À 14h30

Créée en 1973, la Pépinière départementale est une structure unique en France qui couvre 8,5 hectares dans le domaine de Roseval, à Mandres-les-Roses. Des agents départementaux passionnés vous dévoileront leurs missions et vous présenteront leurs travaux. Venez découvrir comment ils gèrent les nombreux espaces verts des routes et parcs départementaux dans un lieu paisible à quelques kilomètres de Paris.

En plus de la culture de plus de 70 000 arbres, arbustes et conifères, avec zéro pesticide (le Val-de-Marne a signé la Charte de l'Arbre), la structure héberge un arboretum comptant de nombreux arbres fruitiers. C'est également un conservatoire de lilas dont l'exceptionnelle collection de plusieurs centaines de spécimens est labellisée "Collection Nationale de Syringa horticoles et botaniques" depuis 2016. Espérons que fin avril nous pourrions profiter de leur exceptionnelle floraison !



Et pour finir, la pépinière départementale s'occupe également de la culture de rosiers anciens qui iront alimenter par la suite la Roseraie du Val-de-Marne.

### Inscription à envoyer à :

Annick Janoir - 223 Quai Gallieni 94500 Champigny-sur-Marne, accompagnée d'un chèque de 5 € par personne à l'ordre de SNES Créteil d'ici le 30 avril.

Nom prénom / nombre de personnes	
Adresse	
Mail	
Téléphone portable	